



MAIRIE DE LE MESNIL-THÉRIBUS CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 10 mars A 19 H 00

en salle de conseil

ORDRE DU JOUR

- Approbation du conseil municipal du 30/01/2026
- CFU (Compte financier unique)
- Vote des taux
- Budget 2026
- Attribution au 1068

POUVOIR

Je soussigné(e) Mr / Mme

Membre du conseil municipal donne pouvoir à Mr/Mme

Aux fins de me représenter au conseil municipal du 10 mars 2026

Fait à le Mesnil-Théribus, le

Signature

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DU MESNIL THERIBUS

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis le 30 janvier 2026 à 20 heures à la mairie sous la présidence de Madame DELANDE, Maire.

PRESENTS : Mmes BOULLET, BAUER, FERNANDEZ,
Mrs RICHARD, MELLIER, PETIT, BIDARD

ABSENTS : Mme NABBEN donne pouvoir à Madame BOULLET
Mrs LEVACHER, COLLEMARE, DUBOIS

Secrétaire de séance Mr BIDARD

Secrétaire de mairie Mr Claude de LAROSIERE

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 2025

La majorité des membres approuve et valide le procès-verbal du conseil municipal du 28 novembre 2025

DEMANDE DE SUBVENTION CLOCHER DE L'EGLISE

Après délibération, à l'unanimité les membres du conseil municipal autorisent Madame le Maire à inscrire la dépense de rénovation du clocher de l'église au budget 2026 pour un montant de 35 500 euros et de solliciter une subvention de 60% auprès du Conseil Départemental.

DEMANDE DE SUBVENTION COUVERTURE DU LAVOIR

Après délibération, à l'unanimité les membres du conseil municipal autorisent Madame le Maire à inscrire la dépense pour la couverture du lavoir au budget 2026 pour un montant de 27 944.04 euros et de solliciter une subvention de 60% auprès du Conseil Départemental.

CREATION D'UN POSTE D'AGENT TECHNIQUE CONTRACTUEL

Afin de gérer la gestion de la cantine et de sa régie, Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de créer un poste d'agent technique contractuel à raison de 30 heures par semaine. Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité.

EGLISE

Dans la poursuite de la mise en place des accès PMR des bâtiments communaux, deux rampes d'accessibilité ont été installées dans l'église.

Suite au sinistre intervenu lors de la dernière tempête, madame Le Maire nous informe qu'un dossier a été ouvert auprès de l'assurance.

Les travaux interviendront lorsque les conditions météorologiques le permettront.

Séance levée à 21 heures

Prochaine réunion de Conseil le mardi 10 mars 2026 à 19 heures 30.